# Macon&Kernaghan Smith & Rosenberg.

THE ANNOHOR JUDICIAIRE. EXCELLENT COTTAGE DOU-BLE.

1432 et 1434 Rue Félicité, Dans une localité supérieure pour placement ou résidence.

Succession de Mme Ann Murphy. Me 68,679 Cour Civile de District pour la

PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. PAR MACON & KERNAGHAN, W. A. Kernaghan, encenteur.—Bureau 188 rue Careadelet, JEUDI, 18 avrit 1901 à midi, à la Beurse des Propriétes Fencières, No 840 rue Commune, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre éaté le 14 mars 1901, de l'Honerable Frod D. King, juge de la suadite Ceur, Division B, dans l'affaire ci-desus intitulée, la prepriété ci-après décrite à savoir:

A savoir:

L'attrayant cottage deuble en bois à un tage, avec deux etages dans le fond. Nos 1432 1434 res Félitité, dans le Quatrième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Prytania, Coliéée, Félicité et Bie-Marie, retiré de la banquette sous une barrière en fer, coutenant galeries, cinq chambres, etc., de chaque côté. Le let de terre sur lequel ces amélie ations sont érigées est désigne par le No deux, mesurant 31 pieda 11 pouces 7 112 lignes de façe à la rue Félicité. 31 pieda 11 peuces de largeur dans le fond 118 piede 5 pouces 6 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Coliéée, et 117 piede 9 pouces 4 lignes de profondeur sur le côté vers la rue Prytanée mesure américaine, d'après le la rue Prytanée mesure américaine, d'après le poucos 4 ligues de prefondeur sur le câté vete la rue Pryta-se masure américane, d'après le pian par A. Kreil, le 28 juin 1848, dans le pian par A. Kreil, le 28 juin 1848, dans le livre de plans d'. J. R. Beard ancien notaire en cette vil e. Ledit lot evt la mottfé du lot Mo 9, sur un plan par J. Pilié, daté le 14 juin 1823, annexé a un acte pardévant F. de Armas, encien notaire en cette ville, daté le 19 mai 1829.

Dans une aussi bonne localité pour place-Dans une aussi bonne localité pour placement ou résidence qui se puisse trouverfanne la partie inférieu. e du Quatrième District à un let au dessus du Parc Colisée, en face de la résidence paiatiale de W. B. Schmidt, et à prezimité de tous les avantages. Sujettà un ball au taux de #480 par au, expirant le 30 septembre 1901.

bail au taux de #490 par an, expirant is 30 septembre 1001.
Conditions—omptent, et l'acquéreur assumant los taxes dues et exigibles en 1901, en plus et au dessus du prix de l'asjudicatiou 10 pour cent o mptant du prix dechat requis au moment de la veste. Acte de vente pardevant J. D. Taylor, notaire, incluant les timbres du revenu, sux f sis de l'acquéreur.

17 mere—17 24 31—avril 7 14 18

ANNONCE JUDICIAIRE L'élégante maison en briques à trois étages et mansarde No 120 RUE DAUPHINE.

Admirablement adaptée pour les affaires ou demeure-Contigue au grand magasin de marchandises sèches

Vis-à-vis celui de Shwartz. Newman & Co.,

\_\_\_ET\_\_\_

de D. H. Holmes,

#### A une maison de la rue du Canai.

Succession du Dr Charles E. Kells. No 48,579—Cour Civile de District pour la la percisse d'Oriéans.

La résidence un briques à trois étages avec manearde colidement battle et commodément arrangée. No 120 rus Dauphine, dans le Deuxieus District de cette vitie, dans l'ile borné par les mes Canal, Bourbon, Dauphine et Douane, contonant veatibule, corridors, galeries. 20 chambres, cour pavée, citerne, hangar, etc. Le lot de terre sur lequel ses sméllorations

Le lot de terre sur lequel ses sméilerations sont construites et qui est vendu ennemble avec toutes les bâtisses et amélierations làdesaus tous es dr. its. v. ies, privilèges et dépendances la desaus appartenant ou de quelque taçon en dépendan: est désigné comme lot D sur un devis en certificat d'arpentage fait par J. A. d'Hémecourt, député vo-et de ville 30 mai 1879, annexé à un acte de vente passé pardevant A. Hero Jr rotaire, 17 juilet 1879, d'après lequel devis ou aurai le devis annexé à un sote passé parlevant E. G. Gottachaik, ancien notaire en cette ville

d'après lequel devis ou aurai le devis anneles aun sote passé parlevant. E. G. Gottschaik, ancien notaire en cette ville le 16 m-i 1867, le dit let mesurant en mesure américaine, 26 pirds 6 posces de face à la rue Dauphine par 144 pieds 8 pouces de profosséeur entre ligues parallèles et est borré aur le cèté vers la rue du Canal par une alièe de 11 des 2 pouces de largeur o vrattaur la rue Dauphine et dans le foedipar une alièe 15 pieds 2 pouces de largeur pour l'usage en commun dudit lot et du lot E, dans ledit det.

Ladite propriété est louée lusqu'au 30 sep tembre 1801 au taux de \$1,620 00 par ansous contrat verbai en 1811. Le rez-de chans eée garni à raison de \$100 00 par mois et les étrges apérieurs garnis pour \$35 00 par mois, disons 135 00 par mois en tout; et que ladité propriété est vandue sujettes audit bail et à la condition que l'acquéreur aura le droit de recovoir \$90 0 du loyer mensuel pour le rez de chaussée et \$25 00 du loyer mensuel pour le rez de chaussée et \$25 00 du loyer mensuel pour le rez de chaussée et \$25 00 du loyer mensuel pour le rez de chaussée et \$25 00 du loyer mensuel pour le rez de chaussée et \$25 00 du loyer mensuel pour le étages aupérieurs.

mensuol pour les étages aspérieurs.

La dite propriété est vendus sujette à un loyer percétuel du res de chaussés, en fareur de la ville de la slouvelle-Orléans de 6 pour cent d'jutérér par an sur un capital de de la ville de la Novelle-United de la control de la contr

11/4.

1.53 X

111311 1100

3.1

prix de l'adjudication. Sa situation centrale et son excellente construction l'adapte admirrablement comme rès dence professionnel e ou privée c'à emplicement d'affaires profitables.

La rue du Canal exceptée, elle est dans une aussi bonne position qui puisse être trouvée. Non sculement elle paiera bien comme un placement, mais elle est siuée de telle façou qu'une hausse est certaine.

Termes et conditions—Comptant, ou l'accuérant a l'option, s'il le déciare au moment de l'adjudication, de payer un tiers ou plus comptant, et la balance du prix en deux paiements égapx, représentés par des biliets a receveix tiris par l'acquéreur a son propre ordre et par lui endossées, payables en un et deux ans respectivement, de la date de l'adjudication et portant intérêt payable sanuellement au taux de 7 pour cent de ladité date jusqu'an paiement, l'acquéreur a sengageant à payer cisq pour cent honoraires d'avocat en cas de procès sur lesdits billets ou de quelque partie de cela. palement. l'acquéreur s'engageant à payer cinq pour ornt honomires d'avocat en cas de procès sur lescits billets ou de quelque partie de cela, et de conserver la propriété assurée et de transféer la police d'esantance au porteur dudit billet on desdits billets luaqu'au palement final de cela. l'acte de vente devant contenir le pacte de non allémation, et toute les clauses usuelles de sécurité, et le paiment des dits billets et l'intérêt annai bien que es honoraires d'avocat, frais, prime d'esenrance etc., devant dits garantis par privilèges de vend-ur et hypethèques apéciales aur la propriété vendue. L'acquéreur devra assumer et faire le paiement de toutes les taxes de 1901, et aussi le leyer de la terre, en plus et au dessus du prix de l'adjudication, et est requis de déposer 10 pour eest comptant du prix d'achat au moment de la vente. Acte de venté pardevant C. T Soniat, no-Stairs, incluant les timbres du revenu, aux frais

de l'acquareur. arroll & Carroll, avocate 10 mars-10 17 24 81-avril 7 11

# Anceration de Hermann Schuur.

COUR OLY/LE DE DI-TRIOT pour la narolese d'orienté, No 63.944—Division

Avis ont cet le orasent donné aux
estanziers de cette encomion et à toutes
autres personne in altrations d'avoit à déduire, dans les dix poits qui enterout la présente noutide-don, les talesos (s'ils en ont
ou pouvent en avoit pour lesquelles le
cempte présenté par Ed. Demonn, exécuteur
de cette, ann amion, ne acrait pas annouvé de cette suo sesion, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués confer-

PRI OTATE THOMAS CONNELL. Gradier. E. K Skinner, avocat. 18 mars—13 17 23

The state of the s

VENTES A L'ENCAN.

AMBONOR JUDIOIAIRE. rue Onzaga, entre les rues White et Dupré.

White et Dupré.

White et Dupré.

JEUDI, LE 11 AVRIL 1901.

a midi, à la Bourse des Propriétés Foncières,
840 rue Communa, sous et en vertu d'un ordre
de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D. Cour Civile de District peur la paroisse
d'Orléans, daté et signé le 5 mars 1901. la re
eucocasion de Mme Catherine Bauer, fremme
défunte de Louis Falser, deceier No 63,802,
nous procédarons de vandre à l'eschère publique la suivante propriété, à savoir—
Un certain lot de terre situé dans l'Ilet borné
par les ruses White, Lapeyrouse, Onzans et
Dupré, désigné par le No 18 sur un plan fait
par L. J. Fr. meanx, ingénieur civil, le 21
novembre 1892 et déposé en l'étude de J.
Davigneand, notaire, lequel lot mesurant
d'après le dis plan trente pieds de face à la rus
Ossaga sur cest deuxe pieds enne peucos et
quatre lignes de profendeur entre lignes
parallèles, ensemble avec tous les droits,
vuies, privilèges et dépendances y appartenant en de quelque fapon en dépendant.
Les clés au bureau de l'escanteur.
Cond'tions Comptant; l'acquéreur devant
payer pour l'acte de voute, incluant les timbres du revenu pardevant Geo. Montgomery,
notaire. Un dépêt de 10 pour ornt doit être
fait avec l'encanteur au moment de l'adjudication, l'acquèreur assumaut toutes les taxes
pour l'annés 1900. Itenseignements complets de Smith & Rosenberg Maxwell C.
Senth, encanteur, bureau 312 rue Carondelet,
F. J. l'ulg, avocat.
10 mars—10 17 24 31—avril 7 11.

F. J. Pulg. avocat. 10 mars-10 17 24 31-avril 7 11

ANNONCE JUDICIAIRE. VENTE EN PARTAGE Magnifiques Oottages Propriétés.

COTTAGE SIMPLE, No 3114 rue Urquhait, Entre les rues Clouet et Louiss. -ET LE-

#### MAGASIN ET RESIDENCE, 1243 rue Clouet.

Encoignure de la rue Urquhart. JEUDI, LE 4 AVRIL 1901, A midi à la Bourse des Propriétés Fonc ères he 840 rue Commune, Nouvelle Orléans, sous et en vertu d'un jugement rendu en cour ouverte le 15 janvier 1901, et signé lé 21 janvier 1901, par i Hen. T.C.W. Effia, juge de la Division A. Cour Civile de District pour la paroisse d'Or éans, dans l'affaire initiatés Margaret Schlenper, temme de Hego Schundt, verans John Schneiker et als. dessier he 63,848, à l'eactère publique, il sera offert en vente les propriétés fencières et après à savoir:

vente les propiétés fencières di après à savoir:

Premièrement—Un certain lot de terre, avec
tout-s ses bâtisses et améliorations qui s'y
treuvent, situé dans le Troisème District de
cotte ville, dans l'Ilet 461, borné par les
rues Clouet, Urquhert, Louisa et Marsis, désigné par la lettre B sor un devis annexé à un
invents re fait sar F. D. Charbemnet, motaire
en cette ville, dans l'affeire intituiée auccession de Andress Schneider, daré le 20 juillet
1900, fait par C. Uncas Lewis, député voyer
de ville le 19me jour de juillet 1900, d'après
lequel plan le sit out B. commence à une dis
tance de 85 pieds de l'encoignure des rues
Clouet et Urquhait et mesurant comme suit;
32 pieds 10 pouces 4 lignes de face sur la
rue Urquhart et 62 pie is 7 pouces et 4 lignes
de profondeur, estre lignes parallèles, et est
camposé de la partie du fond des lots origimaux 27 et 28.

Les ameliorations compronnent un cottage

Les ameilorations compronnent un cottage simple en bois canienant quatre chambres, hangar c'terne, etc., et portant le numéro municipal 3114 rue Urquhart.

Deuxieuement—Un autre lot de terre avec bâtisses et améilorations là-dessus dans le même liet que le lot ci dessus décrit, désigné par la lettre A, sur ledit devis de C. Incas Lewis ci-dessus mentionné et d'aprée, ledit devis ledit lot formant l'encoignure des rues Cloust et Urquhart et mesurant 31 pieds 7 pouces é lignes de face sur la rue Cloust par une profondeur de 85 pieds entre lignes égales et paralièles et est composé de la pius grande t ertien de devant du lot eriginal 27.

Les améliorations comprennent un cottage de tertion de devant du let eriginal 27.
Les améliorations comprenent un cottage simple en bots occupé comme magasin et ré idence, contenant magasin, quatre chambres, citerne hangar, etc., et cortant le suméro municipal 1243 rus Clouet, eccoignure Unionant quhart.
Conditions - Un tiers ou plus, comptant.

Conditions — Un tiers ou plus, comptant, à l'option des acquisteurs et la balance s'il y en a derant être représenté par deux billets audit, à la Bourse des Propriétées Pondères, B40 rue Commune, il sera vendu à l'onchère publique, en vetu d'un ordre daté le 31 janvier 1901, de l'Hon Geo. H. Theard, luge de la Contre l'vile de District pour la parniese de la Contre l'vile de District pour la parniese de la Contre l'vile de District pour la parniese initiulée, la p opriété ci après decrite, à assisté par des billets séparés portant by publique, la p opriété ci après decrite, à assisté par des billets séparés portant by publique, la p opriété ci après decrite, à assisté par des billets séparés portant by publique et lieu de vendeur. Un dépôt de l'opour cent sat requis au moment de l'adjudica-

Acte de vente incluant les timbres du reve-G. Spitsfaden, notaire public SMITE & ROSENBERG,

Maxwell C. smith Encan-our. Buresu 312 rue Carondelet. C. G. Collins. A. E. Blackmar, avecats.

3 mars—3 10 17 24 31—avril 4

# AVIS DE SUCCESSIONS

Anccession de Mutthew Gorbach. OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroiase d'Orléans—No 55,898—Division
A.—Avis est par le précent donné aux créan-diers de octte anccession et à sentes autres pertonace intéressées d'avoir à déduire dans les sound intercence unit a unit a unit did dit jours qui suivront la présente netification les raisons (e'ils en ort ou peuvent en avoir) pour leaqualles le compte final présenté par Mme Elizabeth Gorbach, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologue et les fouds distribués confermé-

meet au dit compte. Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL, Groffler. 16mars—16 23 25

#### Incocesion de Elizabeth Hans, femme de John Buker.

CIOUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA parousse d'Orléans - No 63.724—Division A—Avis est per le présent donné aux oréanciers de cotte succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à dédaire dans les dix jours qui suivront la présents notification, les raisons (s'ils en est ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par John Baker, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués confocuément audit compte.; Par ordre de le compte.;

Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Grefier. G G. Kronenberger, avocat-14 mars—14 18 23

Succession de Augelo Luderchi. OOUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Our Civila de District Pour de Company de Civila de Company de Com tous coux que cela pent comosmer d'aveir à déduire, dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour. THOMAS CONNELL. Greffier. Cunningham & Cuuningham, avocate. 14 mars-14 18 23

Succession de Julia A. Chambers. Succession de Julia A. Chambers.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parolase d'Orléans— No 61.193—Division B

—Avis est par le présent donné auxoréanciers
de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les
dix jours qui suivrent la présente notification
les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir)
pour losquelles le compte final présenté par
T. R. Henderson, exécuteur testamentaire
de cette succession ne seruit pas approuve et
hemologue et les fonds distribuée confermément audit compte.

Per ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier

16 mars-16 20 25 Buccession de Catherine A. Lecourt COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéans — No 66,418 -Division E-Attendu que Mary Bernes, femme de Joseph Bornes, a présenté une pétition à la Cour à l'oifet d'obsuir des lettres d'exécutrice testamentaire dative dans la succession de Jane Carbeina à Lagante des leurs Carbeina à Lagante de leurs carbeina de l catrice testamentaire dative dans la succession de leue Ostherine A. Lecourt, décédée testat: avis est par le présent denné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours les raisons pour lequelles il ne serais pas fait dreis à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNEIA. Greffet.
Fenner. Heary et Mivière, avocate.
14 mars—14 19 23

AVIS DE SUCCESSIONS.

Succession de Kitsabeth S. Gambie,

venve de Mous Gamble. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Oriéans—No 63,612—Division B—a vis est par le présent demé aux creanciers de cette saccession et à tentes autres personnes intéresées d'aver à déduire dans les dix jours qui suivront la présente actification, les raisons (s'ils en ent en présente actification, les raisons (s'ils en ent en présente notification, les raisons (s'ils en ent en présente en avoir) pour lesquelles le cempte finai présenté par Walter R. Gamble, administrateur de cette succession, ne serait pas approuve et homologné et les fense distribués confermément analt compte.

Par ordre de a l'œur.

THOMAS COHNELL.

21 mars—21 25 30 Greffier.

Successione de Selina Blair, femme,

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA ele., el mari. COUR CIVILE DE DISTRICT FOUR LA paroisse d'Orisana, No 64,540—Division C.—Attendu que Esine L. Marmion a présenté me pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans les encosesions de lettres d'administration dans les encoessions de feu Selina Blair. femme, etc., et mari, décédée intestats; avis est par le présent donné a tous ceux que cela pent concerner d'avoir à dédoire, dans les dix jours, les raisons your lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétitéen et la description et l'évaluation desdites auccessions ne seraient pas anexonvées et homologuées.

Par ordre de le Conr.

THOMAS CONNELL.

Greffier.

21 mars-1f Succession de Minte Prances E. Isaac

COUR CIVILE DE DISTRACT pour la paroisee d'Oréana, No 63,328 -Division C— Avis est par le présent donné aux oréanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéresées d'avoir à déduire dans las sept jours qui anivront la présente notification les raisons (s'ils en ont on pensonies navert pour lesquelles le compté fi-al présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pes apprové et homologué et les fonds distrinsée conformément sudit compte.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL, Greffier. son, venve de Joseph G. Cunco.

Succession de Muse Appeline Pieber, femme de Bernhardt Fisher.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Oriéens — No 64,411—Division D — Attendu que Joseph Wilbert a présenté une pétition à la our à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de fen Mine Appoline Fisher, ferme de Berghardt Fisher, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut semesmer d'avoir à déduire, dans les dux jours, les raisons pour lesquelles il as serait pas fait droit à ladits pétition.

Par erdre de la Cour THOMAS CONMELL, Greffier, 12 mars—12 16 21

#### Succession de Tomma Cinlin, femme de Peter Basina.

de Peter Rusium.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA'
paroisse à Orléans—Ne 63,6d.—Division
E—Avis est par le précent donné aux oréanciers de cette succession et à toutes autres
personnes intéracées d'avoir à ééduire dans
les dis jeurs qui suivrônt la précente notification, les raisess (s'ils en ont on peuvent en
aveir) pour lesquelles le compte final précenté
par Peter Rasius, administrateur de cette
succession, ne serait pas approuvé et hemologué et les fonds distribués conformément
addit compte.

andit compte.

Par ordre de la Cour,
THOMAS CONNELL, Greffier.

John Bassich, Jr. avecat
12 mars—12 16 21

## Succession de Isane Burnett.

COUR CIVILE DE DISTRICT peur la parelaced Oriéans—No 64,443—Divisies B
—Attendu que Gustave Lamie, de la ville
de la Nouvelle Oriéans, a présenté une
pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres
d'administration dans la succession de seu
Issac Barnett, décédé intestat, avis
est par le présent donné à tous ceux que cela
reut comcorner d'avoir à déduire, dans les dix est par le présent donné à tous ceux que cels neut concerner d'avoir à déduire, dans les dix jours, les raisens pour lesquelles il ne serait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.

THOMAS CONNELL.

12 mars—12 16 21 Grafiur.

OUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Parsiase d'Uriéans. No 64,309 —Envertu d'un writ de saisies et vente a hou adressé par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres les dus jours qui suivont la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le comptre présenté par le procederai à la vente a l'enchère et les fints pours qui suivont la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le comptre présenté par les dus purs qui suivont la présente de la Commane, entre les rues Carondales et Baronne, dans le Premier District de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fends distribuée conformément audit compte.

Par ordre de la Cour

Par ordire de la Cour THOMAS CONNELL, Greffier. Robert Leg er. avorst. 12 mars—12 16 21

Succession de Mary Ann Goodwin venye en premier mariage de Alexander Bodd et en second et dernier mariage de Chas Spahr.

COUL CIVILE DE DISTRICT pour la lacroisses d'Orieans—Ne 63,692—Division B
—Avis est par le présent denné aux créanciers
de cotte aucossion et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix
jours qui suivront la présente notification, les
raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour
lesquelles le compte présenté par Sarah Misch II, admistra rice de cette succession ne secan, admissratrice do come succession ne serant pas approuve et nomologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Contraction de Connection de

20 mars-20 24 29

#### Succession de John William Mickey Friedrichs.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Utléana... No 64 412 - Division C... Attendu que Mme Releas Cehmichen, veuve de John William Hickey Friedriche, a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu John William Hickey F. iedrichs. décôdé intestat; avis est par le présent donné à tous coux que cela peut concerner d'aveir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas sait droit à ladite pétition.

Par ordre de la cour.

Par ordre de la cour. THOMAS CONNELL, Greffier. 13 mars 13 17 24

Succession de Santingo G. Mevin. Succession de Santingo G. Hevin.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Parolase d'Oriéans. — No 68,000 —
Division B. — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à tontes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ent ca peuvent en aveir) pour lasquelles le compte présenté par Nicholas G. Carbutal, exécuteur de cette sancession, ne serait pas appreuvé et homelogué et les fonds distribués cenformément audit compts.

Par erdre de la lour

THOMAS CONNELL, Greffier
20 mars — 20 24 29

20mars-20 24 29

Succession de Mary A. Lang. femme de Alfred Boubede.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Urisana, No. 60,323—Division E—avis est par le présent donné anx créanciers de cette succession, et à toutes autres personnes intéressées, d'avoir à déduire dans les dux jours qui saivreut la présente notification. les raisons (s'ils en ont ou peuvent en svoir pour lesqueites le compte final présenté par Altred Boubede, adainistrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fends tistribués couformément andit compte.

compte.
Par ordre de la Cour.
THOMAN CONNELL, Gredier. 20 mars-20 24 29

### Succession de Julian Mamelin et Mary Jane Durand, sa femme.

OUR CIVILE DE DISTRICT pour la parciese d'Oriéans, No 63:565—
Division A— Avis est par le présent donné aux créanciers de cotte succession et à toutes autres personnes intéresées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivron? la présente notification les raisone (a'ils en ont ou penvent en avoir ; pour lesquelles le empte final présenté par Juseph Hameliu, administrateur de cotte succession ne seruit pas approuvé et hemologue et les fonds distribués conformémens acuit compts.

Par ordre de la Council.

THOMAS CONNELL, Greffer. G. Klosenberger, avecat. 14 mars-14 18 28

ANNONCES JUDICIAIRES

# VENTES PAR LE SEERLF

ANNOHUR JUDICIAIRE.

Adrien Prados vs L. J. Robira et L. J. Cour-

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA OUR CIVILE DE DISTRIOT POUR LA d'un writ de înri facias à mei adressé par l'Hoserable Ceur Civile de District peur la Parolese d'Oriéana, dans l'affaire ci-desens instralée, je procéderal à la vente à l'eschère publique, à la Bource des Encanteurs Me 840 rus Commans, entre les russ Corronéelet et Barcone, dans te Premier District de cette ville, le LUNDI, ler avril 1901, à midi, de la propriété el-après décrits, à servir—

sevoir—

I. Le teime nen-expiré du bail des lienx de l'encoignure nord-ouest des ince Roman et Kerleres, ledit bail expirant le 31 décembre 1902, le loyer étent de \$35 par meis, payable menacellement.

Et dans le cas enc ledit bail ne peur ait être vendu il sars alors offert en vent. Et dans is cas une rest den vent-vendu, il sera siors offert en vent-II. Le droit d'occupation des dits lieux à l'encoignure nord-ouset des rues Roma; et Kerlerce de la date de la vente au 31 décem-

ola grant.
21 mars—21 27 —avril I

#### AMMUNUE JUDICIALES Vente d'une grande Propriété de va leur du Bizième District.

Bat see connue comme le No 6049 rue Tchoupitonias, Jacob Land vs Hyppolite Rivolre.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pa roisse d'Orisaus, No 64.107—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi safrés-se par l'Honorable Cour Civilie de District d'Orisans dans l'agus sé par l'Honorable Cour Civille de District pour la paroisee d'Oriéans, dans l'affaire ci-dessus intituités, le procédorat à la vente à l'emchèse publique, à la Bourse des Encan-teurs, Ne 840 rue Communs, entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier Dis-trict de cette ville. le JEUDI, 11 avril 1901, à midi, de la propriété ci-après décrite,

caronaces a serials. In JEUDI. 11 avril 1901, à midi, de la prepriété di-après décrite, à severr—
Cinq certains lots de terre, ensemble avec toutes les bétiases et ame.instions qui s'y trouvant et tous les droites, voice, p iviléges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon eu dépendant, situés dans le Bixième District de cette ville, dans l'ilet borné par les rues Tchoupitoulas, Webster, Annonciation et la ligne de Bloominguale. Leedits lots sont désigués par les numéros 14, 15, 16, 17 et 18 sur un d via pricé annexé à un acte d'hypothèque par le défendeur, passé pardevant E. J. Maleney, notaire, le 24 janvier 1900; d'après lequel dit devis l'edits lots bont contigus et mesurant comme suit. à savoir: Le lot No quatorze mesurant trente pieds un pouce et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, ving: six pieds sept pouces de largeur dans le fond et cent quarante sept pieds aix pouces de profondeur autre lignes paral·lèles; le lot No quiuse mesurant trente pieds un pouce et ouq l'ignes de face à la rue Tchoupitoulps. trente pieds un pouce dans le fond sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes paral·lèles Les lots numéros seize et dir. huit mesurant chacun trente pieds un pouce et cipi ignes et demie de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds un pouce de largeur dans le fond, sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes paralièles. He si le lot numéro dix-sept mesurant trente pieds un pouce et six lignes de face à la rue Tchoupitoulas, trente pieds un pouce de largeur dans le fond, sur cent quarante-sept pieds six pouces de profondeur entre lignes perallèles.

Baist dans l'affaire ci-dessas.

Conditions—Comptant sur les lienx.

Rhérif Civil de la Parolase d'Orlèans.

Robert J. Maloney, avocat pour le piaignant.

ANNONOE JUDICIALES. Vente de propriétés de valeur amé Morées des Premiet et Qua-

trième Districts, Connues comme les Nos 1435 et 1437 rue Magasine, coinde la rue Robin, et No 2613

rue St-Thomas, entre les rues Troisième et Quatrième. Philip Hoft versus Bernard Bartne.

Pressièrement.—Un certain lot de lerce avec toutes les bâtiasse et améliorations qui a'y trouvent, situé dans le Pressier District de cette ville, dans l'i et désigné par l'numéro 152 borné par les rues Magasics, Robin, Terpsichore et Camp. Ledit lot weru wingt-cinq pieds de face a la rue Magasine sur cent vingt-huit pieds de profoideur et face sur la rue Robin. Deuxiouement-Un certain ot de terre avec

toutes les bâtisses et amélio tions qui sy trouvest, situé dans le Quarté de District de trouvest, situé dans le Qua'r.è ac Dist'itt de cette ville, dans l'ilet désigné par le numéro municipal sourante, berné par les ruce Chippews. Tiesisème, Quatrième e'. St. Thomas (autrefois Fulton). Ledit lot est désigné par le n'uméro cinq et mesure vingt-huit pieds deux pouces de isce à la rue St. ihomas (autrefois Fulton), la même largeur sur la ligue du fond, cent acize pieds sept pouces et aix ilgues de profondeur sur la ligue de côté le divisant du lot quatre, et cent reize pieds deux pouces aur l'autre ligue de côté le divisant du lot numéro six. E. Maisi dans l'affaire el dessus

Conditions—Comptant sur les lieux. H. B. McMURRAY, Sherif Civil de la parouse d'Orioans. James B. Rosser, Jr., avocat pour le plai-8mars-8 15 22 29-svrii 4 11

ANNONCE JUDICIAIRE. Vente de Meubles de Bureau, Mélan-

genr de riz; Moteur électrique, etc. Administrateurs du Lulane Educational Fund VE W. J. O'Donnell.

Vs W. J. O'Donnell.

COUR CIVILE PEDISTRICT sent la pareixe d'Orléans. No 62,958. ...En verto d'un writ de fieri facias à mei séressé par l'Honorable Jour Ulvile de District pour la paroises d'Orléans, dans l'aifaire oi dessus intitulée, le procédersi la veure à l'anchère publique, sur les lieu ci-aorès désigné le MERCREDI 20 mars 1901, à 10:30 A. M. la propriété diapres désigné de MERCREDI 20 mars 1901, à 10:30 A. M. la propriété diapres désigné le MERCREDI 20 mars 1901, à 10:30 A. M. la propriété diapres désigné le MERCREDI 20 mars 1901, à 10:30 A. M. la propriété diapres désigné le MERCREDI 20 mars 1901, à 10:30 A. M. la propriété diapres désigné le MERCREDI 20 mars 1901, à 10:30 A. M. la propriété diapres désigné de barvau, etc. une belance à bas jule, "truose" comions, un batteur à ris, 2 mé angeurs de ris, divers, etc. d'après l'invertaire enregistré.

Aussi un noteur électrique de la force de 5

d'après l'invertaire enregistré.
Aussi un noteur électrique de la force de 5
chavaux et courreie, etc.
Baisi dens l'affaire di-dessus.
Conditions Comptant sur les lieux.
H. B. McMUERAY,
Shérif Civil de la parvisse d'Orlèans. Saunders et Gurley, avecata pour les plai-

ANNONCE JUDICIAIRE Vente d'une propriété de valeur du Premier District.

#2504. 10 mars—10 14 20

Barber Asphalt Paving Co versue Joseph Romero.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la parolase d'Oriéans - No 63.711 - En vertu d'un writ defier facias à moi adreses par l'Honorable Cour Civile de Diatriot pour la parciase d'Oriéans, dans l'affaire ci-desens intitules, le procéderai à la vente à l'anchère publique, à la Bourse des Encanceurs, No 840 rue Commune entre les rues Carondelet et Baronne, dans le Premier Diatriet de cotte ville, le JEUDI 21 mars 1901, à mist, de la propriété ci-après décrite à savoirde cette ville, le JEUDI 21 mars 1901, à mid, de la propriété di-sprés désrite à savoir— Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro vingt-quatre dans l'ilet numéro 613, berné par les ruse Commune, White, Gravier et Dupré sur un plan fait par Castaigo et Cellos, architectes, le 20 juin 1866 et déporé dans le burean de A. E. Bienvenu, notaire, ledit let avant, en mesure américaine, vingt huit piede, nen pouces et cinq lignes de face à la rus Commune sur cent vingt piede de prof mdeur, le quel dit lot de terre fut acquis par Joseph Romero de Francis Lacroix, le 18 juin 1866, d'après l'acte passé pardevant A. E. Bienvenu, ancien notaire.

enu, ancien nutaire. Saist dans l'affaire oi-dessus. Conditions—Comptant are less lieux.

H. B. MoMUERAY.

Sherif Civil de la Parolese d'Orlans.

John J. Finney & E. J. Thilberger, avecate peur la plaignante. 1664v—16 18 23—mars 1 8 15 21

ANNONCES JUDICIAIRES.

## VENTRS PAR LE SEERIS

ANNONCE JUDICIAIRE.

ANNORCE JUDICIAIRE.

IN VERTU D'UM WRIT DE FIERI facias dans l'affaire de Euroka Assombly No 3933 Knights of Labor vs J. E. Caladara, No 61,264, Ceur Civile de District, paroises d'Orléans, j'al sansi et je vendrai à l'enchère publique pour du comptant, à meu entrepôt sur Ja rue Ste-Anne entre les rues Royale et Chartres, SAMEDI, le 30 mars 1901, à 10:30 heures A. M. un lot de meubles comptoir, glacière juli pessut roaster, divers, etc., d'après l'inventaire.

H. B. McMURRAY,

Mhérif civil de la parciase d'Orléana. Dart & Kernan, avecats des plaignants., 19 mars—19 26 30

#### ANNOHOR SUDIOIAIRE Vente de Propriété de Valeur dans le Dentième District. Formant l'enceignure des ruce Douane et Rendon, tilet borné par les rues Bienville

Lopes).

Gustave Pitard versus Prestis Autonino. Gustave Pitard versus Prestis Antonino.

OUR CIVILE DE DISTRIUT POUR LA

Paroisse d'Orisans—Ne 64, 202—Enverta
d'un writ de saiste et vente à moi asressé par
l'Hosorable Cour Oivile de District pour la
Paroisse d'Orisans, dans l'affaire oi-deseus
inténiés, je preséderai à la vente à l'embàre
publique, à la Bourse des Encasteurs, Ne
840 rue Commune, entre les rues Carondeist
at Raroque, dans le Promisr District de cette
ville, JEUDI, le 4 avril 1901, à midi, de
la mrepriété el-après éscrite à savoir—
Un cortain lot de terre, ensemble avec toutes
les améliorations qui s'y treuvent, et tous
les droit veics, privilèges et servitades qui y
appartie. Int ie droiv voice, privilèges et servitudes qui y appartie. Int ou en quelque sorte y appartienant situé dans le Deuxième Distriot de cette ville, dans l'ilet b mé par les rues Bienville. Douane, Rendon et Lopez désigné comme let Numéro treins de l'ilet Numéro ainq sur un certain plan fait par F. M Tou né, vorer, en date du 15 mars 1964, déposé dans i étude de 8 Magner, ancien notaire en ce te ville, conformément auquel dit plan le dit lot forme l'encoignure des rues Douane et Ronden at meane trente piede neuf pouces et cinq lignes de face sur la rue Douane par cent deux pieds de prefendeur ét de face sur la rue Readon.

Baist dans l'affaire oi dessus Conditions—Comptant sur les lieux. H. B. McMURRAY, Short Civil de is Paroisse d'Orisans. 2 mars—2 8 15 23 29—avr 4

AMMONOR JUDICIAIRE.

Vente de grandes Propriétés Amélioréce de Valeur du Sixième District. Portant le No municipal 5216 rue Magazine, entre les rues Dufossat et Bellecastle. Mme Marie E. Fortier, veuve de Arthur

Hart, vs Mile Dora Le Bianc. Hart, vs Mile Dora Le Blanc.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la pareisse d'Oriéans—Ne 64.065—En vertre d'un wit de saiste et vente à moi adresse par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Oriéans, dans l'affaire ci-desses intitulée, je procédersi à la vente à l'enchère publique, à les Bourse des Encanteurs, No 840 rue Commune entre les rues Carendelet et Baronne dans le Premier district de cette ville, le JKUDI 21 mars 1901, à midi, de la propriété ci-après decrite, à sa-woir—

cette ville, le JEUDI 21 mars 1901, à midi, de la propriété ci-après decrite, à sa-woir—

1º Deux certains lots de terre avec les bâtiases et améliorations qui e'y trouvent et les droits, voiss, privilèces, servitudes et dépendances y appartemant en de quolque façon en dépendant aitué dans le Sixième District de cette ville, dans l'illet désignés par le numéro 193, borné par les rues Magadins, Constance, Dufo-sat et Bellecastie, désignés comme lors numéros dixhuit et dix-neuf et meuvant chacun trante pieds de face à la rue Magasins sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2º Una certaine pertien de terre située dans le mem distriet et ilet que la propriété ci-dessus décrite pris du coté du lot Ne quatorse dadit i'et et dans le fond est contigu à la propriété ci dessus décrite et mesurant sar la ligne du foud et sur :a ligne de l'antre coté vers la rue Comstance solvante pieds aur une profondeur de dix pieds entre lignes paralables.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptent sur les lieux.

H. B. McMUKKAY.

Shérif Civil de la paroisse d'Oriècas Charles A. Butter, avecat pour le plaignante.

15 fév—15 17,21—mare 1 8 15 21

# ANNONCE JUDICIAIRE

Vonte de propriété de valeur amélio rée du Sixième District, Portant le numéro municipal 8526 rue Laurel entre les rue Foucher et Aline.

Louis Spiro va Vve L. K. Stork et ale. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 61.306—En vertu d'un writ de saisie et vente à Frank Marquez annien sheriff civil de la Pacoisse d'Orléans, adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-descus intitulée, et à moi transér-ée par ledit anciea aheriff le procédersi à la vente à l'enchère publique, à la Beurse des Encanteurs, No 840 rue Commune, antre les rues Carondelet et Baronne dans le premier district de cette villa, le JECDI, 11 avril 1901, à midi, de la propriété ci-sarés décrite, à savoir—Un certain let de terre ensemble avec toutes les bâtisese, et amélierations qui s'y trouvent

propriete di-arres deciries, a senti-Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses, et amélierations qui s'y trouvent et tous les froite, voiss, se vitudes, privilèges et avantages y appartenant ou de queique façon en dépundant situé dans le Sixième Dis-trict de cette ville dans l'îlet compris ent-les rues Laurel, Foucher, Ahme et Annoncis-tiou, étant le lot No 22 sur un devis dressé par Arthur De Armas, voyar, daté le 7 mai 188 y et comme il est démoatré sur un devis annexé à un acte de veute d'Albin Rocheresu à Char-les William Sterk, paesé pardevant J. D. Tay-lor, notaire e 12me jour de uiu 1885, ledit lot mesurant trent : et un piede trois pouces de face à la rue Laurel sur une profendeur entre signée parallèles de cent et cent vingt claq piede.

Naisi dans l'affaire oi-dessus. Conditions—Comptant sur les lieux,
H. B., McM'TRRAY,
Sharif Civil de la persiese d'Oridans
Harold W. Newman avocs, pour le p

# 8 mars-8 15 22 29-avril 4 11

Yente d'un intérêt dans une propriésé de valeur ametierée du Presuite District. Portant les Nos municipaux 87 et 89 rus

Poydras, entre les rues Magazins

ANNOHOR JUDICIAIRS.

et Tchoupitoulas. Prosper Bethèse versue H F. Maignan. COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

Prosper Bethèse versue II F. Maignan.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA

U parciase d'Oriéana,—No 63.543.—En vertu
d'un writ de saisie et vente à moi adressé par
l'Honocable Cour Civile de District pour la parelase d'Oriéana, dans l'affaire ci-desanz insi
sulés, je procéderal à la vente à l'enchère publique à la Beurse des Encanteurs. No 640
rue Communs. entre Carcodelet et Baronne,
dans le premier district de cette ville, le
JEUDI à avril 1901, à midi, de la propriété ci-après déoritée, à savoir:
L'intérêt du défendeur, Henri François
Maignan, à savoir, es vingt et unième partis
indivise en et à la propriété ci après:

Un certain let de terre situé dans le Prowier Datriot de cette ville, dans l'iliet Ne
130, berné par les rues Poydras, Natches,
Tcheapitoules et Magasin, lequel dit lot de
terre commence à une distance de quaranterenie pieds cinq pouces et deux littres de l'encoignure des rues Poydras et Magasin et
meen ant quarante deux piede cinq pouces et
six lignes de face à la rue Poydras et quarante et un pieds onze pouces de largeur anr
la ligne du fond la séparant de la propriété
maintenant on dyraièrement de G. S. Dafusset et quatre vingt apsi piede deux pouces et
quatre lignes de préfondeur sur la ligne de
côts la plus près de la rue Magasin la séparant de la propriété minesant ou dernièrement de Muie W. T. Heop, et quatre vingt
quisse pieds quatre pouces et trois liques de
profondeur arr la ligne de seté la plus près de
la rue Tonoupit ul. et la séparant de la propriété maintenant en dernièrement de B.
Blardose, ensemble avec toutes les bâtisses
et améliorations qui s'y trouvent portant
ies numéraus municipeux (vieux) 87, 80 rue

Poydras en cette ville et t utes les débendenose la toesaus. Lequel dit lot de terre est
désigné par la lettre F sur un devis de J. A.
D'H mécourt, voyer, daté le 28 avril 1985 et
annerés un acte pardevant 8. Magnor, anciem
notaire, le 15 mai 1865 et est composé de la
partie du foud des lots originaux numéros !,
2, 3 ét 4 aur un plen de D'Hômècourt daté annexés un sote pardevant S. Magnor, anoten notaire, le 15 mai 1845 et est composé de la partite du foud des lots originaux núméros 1, 2, 3 et 4 aur un plan de D'Homécout, daté le 22 novembre 1 \*53, annexé à un acté de nar lage entre la veuve et les héritiers en désédéjoin Reises, passé pardevant O. De Armas, ancien notaire, le 28 novembre 1853 et cor respondant aux lots désignés par les lettres A, B, C D sur ledit plande D Hémecourt, daté le 26 avil 1865.

deisi dens l'affaire oi-Assens. Conditions—Comptant sur les lieux. H. B. McMUERAY, Sharif Civil de la Pareisse d'Orléans U Marineni, avocai pour le plaignant. 1 mare-1 2 8 15 23 29-avril 4

CHEMINS DE FEK.

# LOUISVILLE

EPRES LIMITE CHAQUE JOUR AVEC

CHARS VESTIBULES DE PULLMAN. Pour Montgomery, Birmingham Hasiville, Louisville, Cincimnati, Atlanta, Jacksonville, Waching-ton, Baltimere, Philadelphic et New-York.

DIRECTE SANS CHARGEMENT.

DIRBOTH BANG CHARGEMENT.

16. Arrivées | He. Departs
1 fact line ...6.35 pm | 3 fact m'l. 7/45 pm
5 fact mail ...7/40 am | 4 limited. 11.15 am
5 limited ....5.50 pm | 6 fact line ...7.55 am
7 Ceast teus lee | 8 Oceast teus lee leurs
jeurs dim ex8.55am | (dim ex) 3:50 pm
9 Dim Exc. 9.30 pm | 10 Dim Exc 8:05am
8 ureau peur la vente des billets, cein 65
Jearies et Communa. Bureau de billets de le
gare, au pied de la rue du Cann.
Hotre service des chars vestibules limité de
la Houvelle-Oriéeau à Hew-Yerk se fait anu la Rouvella-Uniman a now-le ar as lait and changement de plusieure houres plus rapidement à sous les points correspondants. Pas de prix de trajet supplonasziaire exigé en la train. Un char restaurant y est attaché el suppas cont servis en route.

Mos de et l'out des chars dortoirs pour Object de la lait de la lait de chars dortoirs pour Object de la lait de lait de la lait de lait de lait de lait de lait de la lait de lait de lait de lait de la lait de lait de la lait de lait de lait de lait de la lait de la lait de la lait de lait de lait de lait de lait de la lait de l

sage cans changement. JOHN KILKENY, Div. Pase Agent , P. ATMORE, G. P. A., Louisville, Ky. Swers- az 81 déc

Bureau de Billote de la Ville. Ooin St-Oharles et Oanal Bepet de Passagers, Tote de l'Avenue Esplanad TRAIR DE SERVIOS QUOTIDISM.

Départs Arrivée No 9 No 6

Départs Arrivée
No 9 No 6
Express Cal. et Mexico 10:45 a m 6:10 p.m
No 5 No 10 p.m
No 5 No 10 p.m
No 7 No 8
Express San Antonic 8:40 p m 7:50 a m
Chars à lautenils aliant d'un bout à l'autre
de la ligne, entre la Nouvelle-Oriènne et Denison, Taxas; sur la train No 9.
Sunset Limited avec trains à chars-vestibufes posedènnt des compartiments composites et des chars-dertoirs avec salens, charsrestaurants. Trains aliant directement à
San Francisco. Départs 10:455 A M. landi,
joudi et samedi; arrivant les mêmes jours à
7:20 P. M.
Chars Dertoirs Pullman avec Buffet entre la
Nouvelle (riéans et San Francisco d'un bout
l'entre de la ligne autre la Nouvelle (riéans

Mouvelle Orléans et Ban Francisco d'un bout à l'autre de la ligne entre la Nouvelle-Orléans et la ville de Mexico sur les trains Mes 9 et 10.
Chars dertoire Pullman aves buffet sur les trains Nos 7 et 8 entre la Meuvelle-Oriéans et Galvoston et San Antonie.
Excursion-Elespers laissent la Meuvelle Priéans tous les jours excepté le lundi, allant jusqu'à San Francisco.
Sonvenes-veus que le Seuthern Pactific est la seule ligne allant d'un bout à l'autre à teus les points de la Côte du Pacifique.

4v-les



Changement entre le Sud, le Indouest et l'Est. Seulemen 40 heures pour New York, vin le Grent Washington et Southwestern.

Vestibule Limité Malle Rapide No 38 He 36
Quitte la Nile-Oriéane 7:45 P. M. 7:55 A. M. Arrive à Atlanta 11:40 A. M. 11:50 P. M. Quitte 12:00 midi 11:50 P. M. Arrive à Washington 6:42 A. M. 9:35 P. M. Baltimore 8:00 A. M. 11:35 P. M. Philadalphia/10:15 A. M. 2:56 A. M. New York 12:43 P. M. 6:23 A. M. Boston 8:30 P. M. 5:20 P. M. M. G. S. A. M. Boston 8:30 P. M. 5:20 P. M. G. S. A. M. G. S No 38 contant sans dishigament des Uhars à Jaion Dortoir de Pullman, avec Service Supérieur de Char à Diner en route. No 36 courant des Trains Solides à Washing-ten sans changement, hurs une nuit seulement. Pour plus ample information et les Réserves

Pullman s'adresser au BUREAU DE BILLETS DU SOUTHERN BAILWAY. 704 rue Commune, Nouvelle-Oritons. M. Knight, Ass't Agent de Pass. et Billete.
M. R. Pawers, Agent de District de Passagurs S. H. Hardwick, Ass't Ag't Gén'l de Pass., W. A. Turk, Ag's Gen'l de Pass., Washington, D. C. M. Ouip, Sérant du Trade, Washington, D.O.

Velegererer errefererer AVIS.

Excursions du dimanche à bon marché

du New Orleans, Fort Jackson & Grand Isle R. R. Les trains partent d'Alger à 8 A. M., et arrivent à 7:35 P. M. Billets, alier et retour, 50c, 75c et \$1,00. Les trains d'excursion ont repris leur servico depuis le 21 novembre.

J. S. I ANDRY, ot les Passagers

42321332253 #333333333333

Eurintondant.

J. S. LANDRY.

Agent général pour le Fret 🛣

CHEMINS DE FER.

# Illinois Central

DE LA NOUVELLE-ORLEADS. LIGHT ATTENTIVEMENT.

Les passagers quittant sur le Train Rapida à 7:35 p. m. arriverent à Memphis. 6:40 a m le jour suivant Little Reck. 2:35 p m le jour suivant Louisville. 5:45 p m le jour suivant Hot 8; sings. 5:15 p m le jour suivant Louisville. 5:45 p m le jour suivant St-Louis. 5:45 p m le jour suivant Chicage. 9:20 p m le jour suivant Chicage. 9:20 p m le jour suivant Indianapelle. 11:45 p m le jour suivant Les passagers quitants sur le Chicage Limited à 9:25 a.m. arriverent s' Memphis. 8:15 p m. le jour suivant Lesisville. 7:45 a.m. le jour suivant Lesisville. 7:45 a.m. le jour suivant Lesisville. 7:45 a.m. le jour suivant Chicage. 10:50 p.m. le jour suivant Chicage. 6:55 p.m. le jour suivant Chicage. 6:55 p.m. le jour suivant Chicage. 6:50 p.m. le jour suivant Chicage. 9:55 p.m. le jour suivant Chicage. 10:50 p.m. le jour

DE LARGES TRAINS VESTIBULES DE LARGES TRAIND VACANTAMENT DE CAMPA AVEC CAMPA TOLLETTE POUR DAMES, CHARS A FAUTEUILS (siègee libres), SALLES A

TOILETTE POUR DARIE, CHARS A MANGER, BUFFET, CHAR BIBLIO-THEQUE, et CHARS A DORTOIRS, RUFFET et SALON PULLMAN, SERVICE DES REPAS DANS LES CHARS-SALLES MANGER sur les deux trains sus-neumas, BUREAU DES BILLETS ES VILLE, Cold des reses SPCRafes at Cammuna. Coin des rues SifCharles et Gémmune. WM. MURRAY, Agt. Pass. Div. W. A. KELLOND, Asst. Agt. Pass. Gen?.

La Compagnie du chemin de fer 41

Yazoo & Mississippi Valley. Départe Humatin observé Arrivées Questidiens 9 DEO 1900. Questidiens Expres de Memphes Chars Dorteirs Neuvelle-Oriéans à Hatches Vicksburg et Memphis 4:00 **9. 39.** No 93 Exerces de jour locale (No 92 Pour Vicksburg, Matches et les points inter-médiaires. 5:35 7:10 a. w BATON BOUGE ING 23 Train d'Agrément, 4:35

S'arrête à toutes les staties BUREAU DES TICKETS, ST-CHARLES ET COMMUNE. W. A. KELLOND, Assistant Gén. Agt. Pass. WM. MURRAY, D. P. A., Ecuvelle-Oriteau

**Oueen** and

Crescent Route. Trains Vestibules Solides.

De la Mile-Oriéans.7:30 p. m. 9:10 a. m Arrivo— A Moridian.....1:30 a. m A St-Louis ......8:35 p. m 3:00 y. m PeriDe Moridian.....1:30 d. m
ArriveA Chattanooga...9:45 a. m
A Lexington......5:00 p. m
A Cincinnati......7:30 p. m 7:00 a. m

CHARS

Wagona-oafé et buffet sur les trains de Ress York et Cincinnati servant les repas au resse. Le traix No 2 a des chem-deriotre Pulleaux ruilman pour New York via le cheuin de fine Chattaneoga, Bristol, Lynchburg, Washington of Pennsylvanie, deanant ainel a nes climatic bénéfice du terminus de la Pennsylvanie at des bacs du brant de la ville ; mest des cheuis derteire Pullman pour Sè-Louis via Meridian at M. et O.

at M. et C.

Le train pour la vière aux Peries et ins pointe de l'Est Louisiane quifterent la Menvelle-Orisians tous les jeum, le dinamens effects à S:10 % m. et 6 p. m. ; An reteur, and riverent à S:05 a. m. et 7:45 p. m.

Bureau à Maw York: 398 Breadway.

Buronu des billets en ville : Z11 rus de Charles.

Charles.
J. R. WELL, C. P. A.
J. L. BOYD, D. P. A.
B. J. ANDERSON, Asst. G. P. A.
GEO. H. EMIYH, Gen. Pace. Agt. 22 Inia-

ATLANTA

AND NEW ORLEANS SHORT LINE Atlanta & West Point B. B. The Western Builway of Alabam

La ligne directe entre la Mouvelle-Oridan et l'Est. Double trains quetidiens. Characte ta ligae directs active in Jewyth of the period of l'Erc. Double trains quetidions. Character toire d'un bout à l'autre de la ligue. Character de la ligue de la ligue. Character de la ligue de la ligue. Character de l'active de la ligue de la ligue. Character de la ligue de la ligue. Character de la ligue de la ligue de la ligue. Character de la ligue de la ligu

# Advice to People Who Have Weak Hearts.

The following letter and reply is an extract from the editorial page of ti New York Essaing Journal of December 28, 1880 : "I have an ailment of the heart-i. e., it beats heavily after every meal, no matter how light a meal, thereby causing much won and expense. I have been to eight doctors, who all say 'it a simply a functional disorder of the stomach.' Still they cannot give me any relief with their medicines. Please do not advise me to rou box, swim, or exercise in any form, as the least exercise will set u heart abeating har(, heavily and rapidly. I am anxiously awaiting

your advice." "We think we can give this man with his weak hear some good advice. First, let him rest absolutely, lying down for at least thirty minutes before he eats anything and let him rest—but NOT go to sleep—another half her and let him rest—but NOT go to sleep—another hair net after cating. Let him try eating about 50 per coat of the amount which he eats now—even less, if possible. Let him take NO solids for breakfast. Let him above all eat very slowly, chewing every mouthful at least weight tubes—as did Gladstone—and swallowing nothing without first reducing it to almost impalpable pulp, no matter how long that may take."

Good advice, every word of it. In addition to the above, the man should take a Ripans Tabule after each meal. It will benefit him. It will benefit anybody having a like trouble. Some people think they have heart trouble when it is really only a digestive disa rangement. A Ripans Tabule, taken after eating materially aids digestion, drives away that full feeling? puts the stomach in prime condition, stimulates the action of the liver, and relieves the depressed and set focating sensation in the chest and around the hear There are thousands of people in all parts of country who stoutly attest that Ripans benefit the in many other ways also. They banish pain and pr long life. One gives relief.

Towns 110 for 5 conts, at all druggists.